



Ce guide est le troisième de la série *Droits et recours des victimes d'actes criminels* produite par l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes afin de mieux répondre aux besoins informationnels des personnes issues de l'immigration récente ou à statut précaire victimes d'un acte criminel au Québec. « Quand la victime est un nouvel arrivant ou à statut précaire » vise à les aider à comprendre le fonctionnement des systèmes de justice pénale et d'immigration, à orienter leurs démarches pour obtenir aide et réparation et à faciliter l'exercice de leurs droits et recours. Bref, on retrouve dans ce guide complet et pratique tout ce que les victimes, leurs proches et les personnes qui les accompagnent doivent savoir pour naviguer de façon éclairée dans ces deux systèmes de justice.

Bon de commande — Québec

	Quantité	Prix	Frais d'envoi	Sous-total
Quand la victime est un nouvel arrivant ou à statut précaire	1	25,00 \$	12,00 \$	37,00 \$
Exemplaire(s) supplémentaire(s)		25,00 \$/copie	1,50 \$/copie	
TOTAL				<input type="text"/>

Bon de commande — Canada

	Quantité	Prix	Frais d'envoi	Sous-total
Quand la victime est un nouvel arrivant ou à statut précaire	1	25,00 \$	15,00 \$	40,00 \$
Exemplaire(s) supplémentaire(s)		25,00 \$/copie	2,00 \$/copie	
TOTAL				<input type="text"/>

Adresse de livraison

Nom _____

Organisme _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Veillez s'il vous plaît retourner votre bon de commande accompagné d'un chèque libellé au nom de l'AQPV au 4305, rue d'Iberville, bureau 201, Montréal (Québec) H2H 2L5.

Vous pouvez également acquitter le montant par carte de crédit. Consultez le www.aqpv.ca

Vous pouvez aussi transmettre votre bon de commande par télécopieur au 514 526-9951. Une facture vous sera envoyée.